

LA JUSTICE ET LES COLLÉGIENS

Dans le cadre d'une action de sensibilisation des mineurs au système judiciaire Français, le CDAD 06 et le Collège Joseph PAGNOL ont collaboré tout au long de l'année permettant ainsi à 30 élèves de 4^{ème} d'assister à plusieurs audiences correctionnelles au sein du tribunal judiciaire de Nice, d'échanger avec une équipe justice spécialement constituée pour l'occasion et de jouer plusieurs affaires correctionnelles au sein de leur collège devant leurs camarades.

Cette action a bénéficié du soutien de leur professeur d'Education Morale et Civique ainsi que de leur professeur de Français.

Le CDAD a de son côté fourni l'ensemble des supports pédagogiques tout au long de l'année permettant aux élèves de travailler sur une documentation spécifique.

Les élèves ont pris beaucoup de plaisir à jouer les différents acteurs du procès pénal et sont désormais plus aguerris au fonctionnement de notre justice ainsi qu'à leurs droits, obligations et responsabilités de citoyen.



Après les cours théoriques de leur professeur, les élèves ont pu se rendre au palais de justice de Nice à deux reprises afin d'assister aux audiences correctionnelles.



Au mois de mai, les élèves ont eu le privilège d'échanger pendant un après-midi avec des professionnels du droit. Les thématiques abordées concernées les différents métiers du droit et les études pour y parvenir, le fonctionnement du tribunal pour mineurs, les différentes peines encourues...

De gauche à droite : **Chloé SALLÉE**, Vice-Présidente chargée des fonctions de Juge des Enfants, **Hichem BEN M'BAREK**, greffier et **Mégane NOMEL**, Substitut du procureur de la République

Le 23 juin au Collège J. PAGNOL les élèves de M. MAGNIN ont enfilé leurs tenues et ont tenu 3 affaires correctionnelles devant leurs camarades et professeurs.



Bravo à eux !

Retrouvez le montage photo de cette action en cliquant sur le lien suivant : <https://www.cdad06.fr/wp-content/uploads/2022/07/Reconstitution-de-proces-College-PAGNOL-2022.pptx>